



ACCESSIBILITÉ PSH

Merci de nous contacter afin que nous envisagions l'adaptation ou l'orientation nécessaire pour les personnes en situation de handicap.



ISATIS FORMATION

Emmanuelle DURENNE
04 92 07 50 50
e.durenne@isatis.org



PFO1

[Date révision : 11/2021 – N° version : V2]

TROUBLES PSYCHIQUES ET HANDICAP PSYCHIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Niveau 1 - Sensibilisation

Un handicap reconnu tardivement, en 2005, dans le cadre de la loi pour "l'égalité des droits et des chances", la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, à propos duquel des zones d'incompréhension subsistent. Cette sensibilisation permet de clarifier la notion de troubles psychiques et d'apporter un éclairage sur l'inscription du handicap psychique dans la société.

Objectifs

- > Comprendre et différencier les représentations, idées reçues, de la réalité des troubles psychiques.
- > Identifier les origines et les caractéristiques des troubles psychiques.
- > Comprendre le cadre législatif de la reconnaissance du handicap psychique.

Contenu

- > Regard de la société sur le handicap psychique : quelle représentation, pour quelle réalité ?
- > Définition et clarification des notions de handicap mental et de handicap psychique : quelles différences majeures ?
- > Déclinaison des différentes pathologies rencontrées dans la problématique de troubles psychiques, leurs caractéristiques.
- > Manifestations et répercussions sociales des troubles psychiques.
- > Etat des lieux et évolution de la prise en charge (champs sanitaire, médico-social et socioprofessionnel).
- > Repères législatifs et reconnaissance du handicap.

Moyens et méthodes pédagogiques

- > Apport de connaissances théoriques.
- > Etudes de cas et mises en situation.
- > Partage d'expériences.
- > Présentation multimédia.
- > Remise d'un support de formation (incluant une bibliographie).

Suivi et évaluation

- > Tour de table (présentations, attentes...).
- > Questionnaire de positionnement.
- > Evaluation / test final de connaissances.
- > Evaluation "à chaud" à l'issue de la formation.
- > Questionnaire de satisfaction du stagiaire.
- > Attestation de formation, feuille d'émargement.

LES +

Un apport théorique accessible et enrichi de témoignages.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

Aucun prérequis nécessaire

Jusqu'à 12 participants



INTERVENANT

Psychologue clinicien, professionnel de l'accompagnement au sein des services et établissements d'ISATIS.



DURÉE

1 jour (7 heures)



LIEU

Sur site (intra-entreprise)

Formation réalisable inter-entreprises sur demande.



DATES ET DÉLAIS D'ACCÈS EN FORMATION

Suite à notre premier entretien, par e-mail ou téléphone, nous déterminerons ensemble les dates de formation en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.



TARIF

1300 € / session

Tarif intra-entreprise quel que soit le nombre de participants (limité à 12 personnes); frais annexes éventuels (déplacement, hébergement, etc.) étudiés lors de la réalisation du devis.